

tique, la bourgeoisie et le peuple de la campagne sont restés debout. Ils ont la force, l'initiative, la jeunesse. Ils sillonnent les mers sous le pavillon de Saint-Blaise. La République se fait encore représenter par ses hardis armateurs à Tunis, à Alger, en Egypte. L'Orient musulman ne se doute presque pas de la déchéance de l'Etat ragusain, tant l'activité de ses capitaines et de ses marchands se déploie magnifiquement dans les Etats barbaresques, en Grèce, en Asie Mineure. L'historien du commerce des Vénitiens, Carlo Antonio Marin, est obligé de le constater avec un dépit mal dissimulé, en s'efforçant de déprécier les entreprises commerciales de Raguse¹.

La marine marchande ragusaine compte vers la seconde moitié du XVIII^e siècle cent soixante-dix navires de long cours. Leur valeur est évaluée à seize millions de piastres turques. Cette flotte rapportait à la nation deux millions de piastres par an, et les armateurs versaient au Trésor, à titre de droits de patente, de navigation, etc., cent cinquante mille piastres. D'après les mémoires du temps, le commerce en Bosnie et en Albanie représentait pour l'Etat un revenu annuel d'un million et demi de francs. Dans les Banques de Gênes, de Naples, de Rome, de Venise, de Vienne, de Paris, l'argent ragusain était déposé et accumulé par millions. L'immense capital légué par Michiel Prazzatto à Raguse — 100 000 doublons d'Espagne² — déposé au « banco di S. Giorgio » à Gênes, fut confisqué par le général Masséna et disparut sans retour³. Les capitaux de Rome dispa-

1. *Storia civile e politica del commercio dei Veniziani*, Venise, 1808. VIII, 334-335.

2. Environ 7 millions de francs.

3. Comte C. de Voinovitch. *Le système douanier de la République de Raguse*, Agram, 1896.